

Compte-rendu de la réunion du bureau

Samedi 25 novembre 2017 à 17 h

Lycée Jean Moulin à Thouars



Présents (11) : Michel Bonnaud, Guy Brangier, Catherine Dambrine, Bernard de Litardière, Jacques Garandeau, Jean Louis Lobstein ,Véronique Meslet, Georges Pintaud, Françoise Prestat-Berthelot, Denis Roussel, Jacques Seguin.

Excusés (4) : Michel Chaumet, , Pascale Ferchaud, ,Marylène Proust , Pascal Wierzbicki.

Absents (1) : Jean Jourdan

Le conseil est composé de 16 membres.

Georges Pintaud, secrétaire, ouvre la séance de travail.

Georges Pintaud décline aux membres présents l'ordre du jour de la séance de travail et le soumet au vote.

Ordre du jour :

A- Elections du bureau 2018

B- Perspectives pour 2018

C- Remarques diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Suite à la visite commentée au Centre Régional Résistance et Liberté de Thouars, les membres du bureau se réunissent dans la salle de conférences du lycée Jean Moulin, à nouveau accueillis par Philippe Vitry, proviseur.

Les membres du bureau échangent leurs impressions sur l'assemblée générale.

Tous les membres sont unanimes, malgré l'éloignement géographique (Nord Deux-Sévrien), les adhérents ont répondu présents, dans l'échange, surpris et ravis des différentes interventions.

Quant au restaurant, le repas était raffiné, le cadre fort agréable, la disposition de la salle parfaitement réfléchie. L'accueil et l'organisation sont à plébisciter.

L'an prochain, l'assemblée générale aura lieu à la même période, les horaires resteront inchangés, une attention particulière sera portée sur le début des activités prévues l'après-midi (pas avant 15H00).

Les adhérents ont plaisir à se retrouver et à échanger sur le temps de pause.

Cette année, les inscrits prévus à la visite du C.R.R.L. étaient présents et furent enchantés de la visite guidée proposée par la très pédagogue et passionnée directrice de ce lieu de mémoire.

Catherine Dambrine précise que tous les repas furent réglés par les convives, seul le chef d'établissement d'accueil fut invité.

La règle est la même dans les autres associations amopaliennes.

Catherine Dambrine s'interroge sur la nécessité d'un vérificateur aux comptes au sein de l'Amopa 79. Un vérificateur aux comptes est recommandé mais pas obligatoire dans une petite structure. L'Amopa 79 ne peut, par conséquent, que se réjouir dans la composition du bureau de disposer d'un trésorier, d'un trésorier adjoint et d'un vérificateur aux comptes.

Catherine Dambrine insiste sur l'indispensable présence des membres de notre bureau lors des assemblées générales sauf cas exceptionnel et remercie les membres du bureau pour le dynamisme dont ils ont fait preuve tout au long de la journée.

Lorsqu'un membre de l'Amopa n'a pas réglé sa cotisation deux ans de suite, il ne reçoit pas d'invitation à l'assemblée générale.

Cette règle inscrite dans le règlement intérieur de notre association doit être respectée d'autant plus que

chaque année un courrier de rappel est envoyé à chaque adhérent.
L'assemblée générale est l'assemblée des adhérents ou sympathisants à jour de cotisations.

Onze membres sont présents. Le quorum est atteint.
Nous procédons à l'élection du bureau.

A- Election du bureau 2018 :

Georges Pintaud, secrétaire, nous rappelle la procédure.

C'est le doyen du bureau qui doit procéder à l'élection du président ou de la présidente.

Bernard De Litardière procède à l'élection. Catherine Dambrine est réélue et souligne que sa fonction au sein du bureau est un vrai plaisir en raison du travail d'équipe effectué avec une réelle répartition des tâches, tout cela dans une excellente ambiance.

Sont élus à l'unanimité :

Présidente : Catherine Dambrine

Vice-présidents : Denis Roussel et Françoise Prestat-Berthelot

Secrétaire : Georges Pintaud

Secrétaire-adjointe : Véronique Meslet

Trésorier : Michel Bonnaud

Trésorier-adjoint : Jacques Seguin

Vérificateur aux comptes : Jean Jourdan

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 11

Dans l'organigramme du prochain bulletin, il faudra ajouter :

Délégué à la communication : Jean-Louis Lobstein

Délégué images et vidéos : Bernard de Litardière

Chargé de relations avec la presse : Guy Brangier

B- Perspectives pour 2018 :

-Carte de vœux : les membres du bureau choisissent la carte n°1 (la Sèvre Niortaise à Echiré avec le logo de l'AMOPA.

Bernard De Litardière nous proposera une version définitive pour validation avant de procéder à l'impression papier de quinze cartes deux volets sur papier bristol spécial mat.

-Achat par le bureau de médailles / rosettes :

Afin d'éviter le prêt temporaire de médailles de l'un des membres du bureau à un récipiendaire, qui a oublié ou pas encore réceptionné la sienne, Catherine Dambrine propose l'achat par le bureau :

-D'une médaille pendante de chevalier au prix de 80 euros

-D'une médaille pendante d'Officier au prix de 90 euros

Accord unanime du bureau pour ces deux achats.

En outre, Catherine Dambrine propose au bureau l'achat de 10 rosettes au prix de 5 euros chacune, lesquelles seraient offertes à chaque récipiendaire avec le livre « Les Palmes Académiques ».

Accord unanime du bureau pour cet achat d'environ cinquante euros chaque année.

C- Points divers :

Demande de prise de connaissance d'une association dont le responsable est amopalien :

Georges Pintaud remet aux volontaires un dossier laissé par Serge Simonnet pour prise de connaissance. Cet adhérent souhaiterait que l'Amopa soit une ressource ponctuelle pour son association qui aide les primo-arrivants à apprendre le français.

Les membres du bureau prendront connaissance du dossier laissé avant toute prise de décision.

Envoi des bulletins aux archives départementales niortaises et à la Bibliothèque Nationale de France :

Denis Roussel a préparé l'envoi des bulletins 15 à 28 pour chacun des deux lieux, il précise que le bulletin 27 sera à rajouter et que les colis sont prêts. Cependant, il ne lui reste qu'un seul numéro 16.

Denis Roussel se propose de porter les bulletins aux archives départementales à Niort.

Les bulletins 15 à 28 seront envoyés à la B.N.F. (Bibliothèque Nationale de France)

Essaimage des bulletins : véritable carte de visite de notre association :

Chaque année 300 bulletins sont imprimés et environ 230 sont envoyés aux adhérents et/ou officiels.

Cette année 227 furent envoyés.

Les bulletins restants doivent faire connaître le plus largement possible l'Amopa et plusieurs exemplaires seront laissés dans les établissements qui nous accueilleront (mis en libre accès au CDI, salle des professeurs par exemple)

Un exemple concret : grâce à l'article de Denis Roussel sur l'E.S.P.E., 20 bulletins furent gracieusement laissés afin de les mettre à disposition sur les quatre sites de formation.

Lors des déplacements et des différents entretiens de la présidente et /ou vice-présidents, le bulletin sera remis et diffusé très largement.

Le bureau souscrit à cette proposition.

Jean Louis Lobstein rappelle que les bulletins sont en ligne. Afin de poursuivre son travail de mise à jour du site, il souhaite l'envoi de la photographie de la page de couverture des bulletins 15 à 25

Bernard de Litardière précise que ces photographies sont en ligne sur l'ancien site. Jean-Louis Lobstein souhaite l'envoi de ces photographies en format « JPEG ».

Participation financière de l'Amopa à d'autres associations :

Denis Roussel propose d'augmenter le don de l'Amopa pour l'APEM 79 de 50 à 100 euros, de même pour le rallye citoyen.

Jacques Seguin propose de préparer un budget prévisionnel et de le soumettre au vote avec une marge de manœuvre possible en cas de demandes ponctuelles.

Georges Pintaud prône la prudence, d'autres demandes seront portées à notre connaissance.

Cette année, l'Amopa 79 a fait 3 dons :

Don aux PEPS : 50 euros

Don pour le Rallye Citoyen : 50 euros

Don pour l'APEM Sud Deux-Sèvres : 50 euros

L'Amopa n'a pas cette année participé financièrement au concours national de la Résistance.

Catherine Dambrine propose que le montant des dons aux associations qui en font la demande soit l'objet d'un ordre du jour à part entière d'une réunion de bureau ultérieure.

De plus, ces dons, par souci de transparence, devront figurer dans le bulletin annuel.

Catherine Dambrine, propose que l'article sur les chorales Deux-Sévriennes soit proposé au bureau national pour publication. Article : Les Rencontres Chorales des Collèges en Deux-Sèvres par Denis Roussel bulletin n°28 pages 4, 5, 6 et 7.

Catherine Dambrine pense que la question soulevée dans un mail partagé de Michel Chaumet sur la relation de l'Amopa vers l'armée ou les différents ordres doit être mise à l'ordre du jour d'un autre bureau.

Jean-Louis Lobstein souhaiterait mettre en ligne le nouveau site même incomplet. Les photographies des précédents bulletins devront être envoyées rapidement.

Pistes pour l'ordre du jour de la future réunion de bureau :

-La communication au sein de notre association sous différentes formes.

-Les relations entre l'Ordre des Palmes Académiques et les autres ordres

-Nouvelle charte graphique du bureau national en attente avant mise en ligne du nouveau site.

-Réunion des présidents de sections à Lyon en février 2018.

Georges Pintaud conclut nos échanges en faisant remarquer que le nombre d'adhérents de notre association avoisine celui des deux autres ordres sur le plan départemental (Ordre National du Mérite et Légion d'Honneur)

Fin de la réunion :

PROCHAINE REUNION MERCREDI 10 JANVIER à 17H30 au Lycée Thomas Jean Main autour de la traditionnelle galette.

ATTENTION: la réunion aura lieu le **MERCREDI 17 JANVIER au lieu du 10**

Le secrétaire
Georges Pintaud

La secrétaire-adjointe
Véronique Meslet